



## Fiche d'adhésion 2022 – Salle d'escalade intercommunale Entrée et Abonnement - Adhérent Entre Terre et Ciel

**NOM**.....**Prénom** :.....

**Date de naissance** :...../...../..... **Age** :.....

- Je suis majeur       Je suis mineur : mon responsable légal complète l'autorisation parentale ad-hoc
- Je déclare ne pas être un grimpeur autonome <sup>(1)</sup> :
- Je n'ai pas les compétences requises pour grimper sur le mur à cordes et je m'engage à ne pas grimper sur les zones nécessitant un encordement.
- Je déclare être grimpeur autonome de niveau 1 ou je possède un Passeport FFME Escalade blanc <sup>(2)</sup> car :
- Je sais mettre correctement un baudrier
- Je sais m'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Je sais utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
- Je sais parer une chute
- Je déclare être grimpeur autonome de niveau 2 ou je possède un Passeport FFME Escalade jaune <sup>(3)</sup> car :
- Je sais mettre correctement un baudrier
- Je sais m'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Je sais utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
- Je sais grimper en tête
- Je sais parer une chute
- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur et je m'engage à le respecter.
- (1) Je n'ai accès qu'à la structure de blocs.*
- (2) J'ai accès à la structure blocs et au mur à cordes en moulinette uniquement.*
- (3) J'ai accès à la structure blocs et au mur à cordes en tête.*

### **Entrée à l'unité :**

Adhérent E.T.C. < 8 ans (U8)* <u>avec entrée adulte payante</u>	gratuit <input type="checkbox"/>
Adhérent E.T.C. < 8 ans (U8)* sans entrée adulte payante et de 8 ans* à 11 ans* (U10 et U12)	6€ <input type="checkbox"/>
Adhérent E.T.C. 12 ans* à 17 ans* (U14 à U18) ou tarif réduit**	8€ <input type="checkbox"/>
Adhérent E.T.C. Adulte	9€ <input type="checkbox"/>

\*les enfants de moins de 16 ans seront obligatoirement accompagné d'un adulte responsable.

\*\*Tarif réduit pour les étudiants, chômeurs et handicapé, sur présentation d'un justificatif

### **Carte 10 entrées :** non nominative - valable jusqu'au 31/08/2022

Adhérent E.T.C. 80€



**Abonnement séance club – 1 / semaine:** valable jusqu'au 31/08/2022

**Accès 1 fois par semaine, à la séance réservée aux adhérents de l'association** le jeudi à partir de 18h (jour et horaires susceptible d'être modifié)

JEUNE U8 = moins de 8 ans*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE U10, U12, U14 et U16 = de 8 ans à 15 ans* inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE U10 à U16 = de 8 ans à 15 ans* non inscrit au cours de l'école d'escalade	15 €	<input type="checkbox"/>
JEUNE U18 = de 16 à 18 ans inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE U18 = de 16 à 18 ans non inscrit au cours de l'école d'escalade	30 €	<input type="checkbox"/>
<i>* les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.</i>		
ADULTE inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	Gratuit	<input type="checkbox"/>
ADULTE non inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	60 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	45 €	<input type="checkbox"/>

**Abonnement illimité à la salle ETC :** valable jusqu'au 31/08/2022

**Accès illimité : accès possible sur tous les créneaux d'ouvertures**

JEUNE U8 = moins de 8 ans*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE U10, U12, U14 et U16 = de 8 ans à 15 ans*	30 €	<input type="checkbox"/>
<i>* les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.</i>		
JEUNE U18 = de 16 et 17 ans	65 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE	120 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	90 €	<input type="checkbox"/>

**Abonnement illimité aux 2 salles ETC et LHM:** valable jusqu'au 31/08/2022

**Accès illimité : accès possible sur tous les créneaux d'ouvertures des 2 salles**

JEUNE U8 = moins de 8 ans*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE U10, U12, U14 et U16 = de 8 ans à 15 ans*	45 €	<input type="checkbox"/>
<i>* les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.</i>		
JEUNE U18 = de 16 et 17 ans	105 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE	185 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	145 €	<input type="checkbox"/>

**TOTAL:**.....

Fait à Labroquère, le ...../...../.....

Signature

Règlements à joindre avec la fiche d'inscription.

Moyens de paiement acceptés : chèque, chèque vacances ANCV, coupon Sport ANCV, espèces, PayPal ([AssoEntreTerreetCiel](http://AssoEntreTerreetCiel))



## Accès à la salle d'escalade Entre Terre et Ciel

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)  Mme  M. ....

Tél. : ...../...../.....

détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant

NOM ..... PRÉNOM .....

Date de naissance ...../...../.....

ADRESSE .....

Code postal ..... VILLE .....

**mon enfant ayant moins de 16 ans, je l'autorise à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel.**

**J'ai bien noté qu'il doit impérativement être accompagné d'un adulte qui en sera responsable.**

**mon enfant ayant plus de 16 ans, je l'autorise à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel**  **seul** ou  **accompagné d'un adulte qui en sera responsable.**

**J'atteste qu'il est :**

**non autonome en escalade (1) ,**

**autonome de niveau 1 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade blanc (2) ou qu'il a les aptitudes suivantes**

- Il sait mettre correctement un baudrier
- il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
- Il sait parer une chute

**autonome de niveau 2 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade jaune (3) ou qu'il a les aptitudes suivantes**

- Il sait mettre correctement un baudrier
- Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
- Il sait parer une chute
- Il sait grimper en tête

*Sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, l'enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier (cf. règlement intérieur).*

**- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.**

**- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de la salle et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.**

**- J'atteste que l'enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.**

**- J'autorise, en outre, les responsables de la salle à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.**

À Labroquère, le ...../...../.....

**Signature**

du ou des parents ou de l'autorité qualifiée

*(1) Il n'a accès qu'à la structure de blocs.*

*(2) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en moulinette uniquement.*

*(3) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en tête.*



## Catégories / Ages -Saison 2022

### JEUNE : né après le 31 août 2004

- Moins de 7 ans = U8 : né après le 1<sup>er</sup> septembre 2015
- 7 à 15 ans = U10, U12, U14, U16 : né entre le 1<sup>er</sup> septembre 2006 et le 31 août 2015
- 16 et 17 ans = U18 : né entre le 1<sup>er</sup> septembre 2004 et le 31 août 2006

### ADULTE : né avant le 1<sup>er</sup> septembre 2004